

LA LETTRE

SANTÉ DE PRO BTP

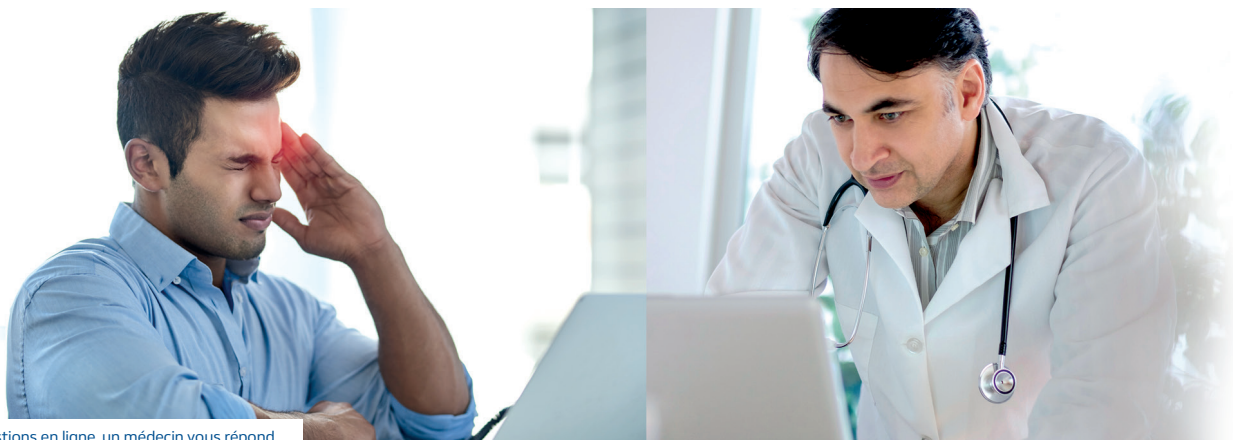
2018 – www.probtp.com

■ Médecine



Profitez d'un service de téléconsultation médicale

PRO BTP vous donne accès à un nouveau service : la téléconsultation médicale. Depuis l'appli PRO BTP Santé ou l'espace abonné de www.probtp.com, vous pouvez consulter des médecins. C'est simple, gratuit et confidentiel.



Posez vos questions en ligne, un médecin vous répond.

Un grain de beauté vous inquiète. Votre fils tousse depuis plusieurs jours et n'arrive pas à dormir. Votre femme enceinte souhaite être rassurée suite à des douleurs abdominales. Les raisons de consulter un médecin généraliste ou spécialiste sont nombreuses. Mais il n'est pas toujours simple d'obtenir un rendez-vous rapidement. C'est pourquoi PRO BTP vous donne accès à la téléconsultation médicale. Grâce à notre fournisseur de service, vous êtes mis en relation gratuitement avec des médecins.

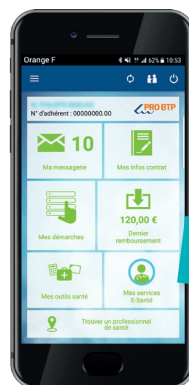
Un fonctionnement simple

Le fonctionnement est très simple. Après avoir créé votre compte confidentiel via www.probtp.com ou l'appli PRO BTP Santé, vous posez directement vos questions en ligne. En cas de nécessité, vous pouvez même envoyer vos résultats d'analyse, vos radiographies ou des photos. En retour, le médecin vous adressera son diagnostic et vous indiquera la marche à suivre pour soulager vos maux. Si nécessaire, il vous enverra une ordonnance sur votre espace personnel sécurisé. Cette ordonnance a la même validité que celle fournie par votre médecin traitant.

Données médicales protégées

Votre conjoint et vos enfants peuvent également bénéficier de ce service. Les professionnels de santé qui vous répondent sont inscrits au Conseil national de l'Ordre des Médecins. Ils sont formés à la télémedecine et sont tenus au secret médical. Vous pouvez les contacter 24/7. Votre espace personnel est également sécurisé. Vos données médicales sont ainsi entièrement protégées. Vous pouvez dès maintenant créer votre espace personnel, pour un gain de temps le jour où vous aurez besoin de consulter. Important : ce service vient en soutien à la mé-

decine de terrain dans le cadre du parcours de soins. Il ne se substitue pas au médecin traitant ni aux urgences.



Rendez-vous sur votre compte probtp.com ou l'appli PRO BTP Santé. Cliquez sur Mes services E-santé puis connectez-vous.

■ Gestion

Des frais parmi les plus bas du marché

En 2017, le taux global des frais de gestion et d'acquisition des contrats BTP Santé était de 10,26 %, soit l'un des plus bas pratiqués par les organismes de complémentaire santé en France. Rappelons que ces frais recouvrent les sommes engagées par PRO BTP (plus exactement BTP-PRÉVOYANCE)⁽¹⁾ pour concevoir les contrats, les commercialiser, les souscrire et les gérer.

(1) Institution de prévoyance du groupe PRO BTP.

Bien vous connaître, c'est bien vous servir

Chez PRO BTP, nous collectons, exploitons et stockons depuis toujours vos données personnelles de manière responsable. Ces informations nous permettent d'être au plus près de vos attentes. Avec nous, elles sont en sécurité... et vous aussi.

En tant que groupe de protection sociale, PRO BTP recueille et utilise vos données personnelles pour gérer vos contrats de santé. État civil, situation familiale, numéro de téléphone, e-mail, données médicales en cas d'accident... Ces informations sont indispensables pour vous identifier et répondre à vos attentes. C'est pourquoi notre politique de protection des données s'inscrit dans un cadre loyal et transparent.

Une relation de confiance

De quoi établir une vraie relation avec vous... une relation de confiance. Ainsi, nous collectons uniquement les données dont nous avons besoin pour vous apporter des produits adaptés, vous assurer une indemnisation efficace et vous proposer des actions de prévention ciblées. Lorsque vous nous les confiez, nous vous informons toujours de leur utilisation et vous disons à qui elles peuvent être transmises. Bien entendu, nous ne gardons vos données que le temps nécessaire à la bonne gestion de vos prestations. Nous prenons aussi toutes les précautions pour préserver leur sécurité et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. Chez PRO BTP, nous avons d'ailleurs nommé un Data protect officer (DPO) en charge de la protection des données (accessible via dpo@probtp.com).

Protégées par la loi

Tout le temps de notre relation, ces données restent les vôtres. Et elles sont protégées par la loi. Nous nous engageons à ce que vous puissiez y accéder à tout moment. Un simple courrier à votre direction régionale suffit [NDLR: coordonnées sur www.probtp.com]. Concrètement, vous pouvez faire corriger une erreur ou, dans certains cas, faire supprimer une information spécifique vous concernant. Vous pouvez aussi vous opposer à figurer dans un fichier ou à ce que vos informations soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Entre nous, ce serait dommage ! La confiance guidant notre relation, vous passeriez à côté de belles opportunités. Bien vous connaître, c'est avant tout pour bien vous servir. Pour retrouver l'ensemble de notre politique générale de protection des données, rendez-vous sur probtp.com, rubrique Règlementation, en bas de chaque page du site.



Remboursements

Une surcomplémentaire pour être encore mieux remboursé

Vous êtes salarié et vous bénéficiez d'un contrat collectif BTP Santé Entreprise (ou BTP Santé Essentiel) et vous souhaitez augmenter vos remboursements ? Vous pouvez souscrire la surcomplémentaire individuelle BTP Santé Amplitude pour renforcer vos remboursements et étendre vos garanties à votre famille. Pour vous renseigner, faire un devis ou souscrire, rendez-vous sur www.remboursements-santé.fr

Solidarité

Des aides pour financer la complémentaire BTP Santé des retraités

SPÉCIAL RETRAITÉ

Pour faciliter l'accès aux soins, PRO BTP accorde aux retraités des réductions sur la cotisation de leur complémentaire. Elles sont liées à leur situation et/ou à celle de leur conjoint.

- bénéficiaire de l'Aide pour la perte d'autonomie (APA) : entre 20 et 60 €/mois si la personne ou son conjoint a plus de 60 ans. Le montant est fonction du degré de dépendance. Si vous êtes concerné, contactez votre direction régionale ;
- à défaut, bénéficiaire d'une pension de retraite Arrco⁽¹⁾ exonérée de CSG/CRDS : réduction de 10 €/mois pour une personne seule et de 20 €/mois pour un couple ;
- à défaut, ancienneté d'au moins 30 ans dans le BTP (à partir de la durée d'affiliation à BTP-PRÉVOYANCE en tant que salarié) : réduction de 6 €/mois pour une personne seule et de 12 €/mois pour un couple.

Ces réductions sont non cumulables.

(1) Renommée Alliance professionnelle Retraite Arcco depuis le 1^{er} janvier 2018.

ASSOCIATION DE PROTECTION SOCIALE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (PRO BTP) Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 394 164 966

SAF BTP IARD Société d'assurances familiales des salariés et artisans IARD – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 5 337 500 € entièrement versé, régie par le code des Assurances – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 332 074 384 – RCS PARIS

BTP-PRÉVOYANCE Institution de prévoyance du Bâtiment et des Travaux publics, régie par le code de la Sécurité sociale – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 784 621 468

NOS ENGAGEMENTS

- PRO BTP utilise les données de ses adhérents exclusivement dans leur intérêt.
- PRO BTP est transparent sur l'utilisation des données.
- La sécurisation des données personnelles est toujours la priorité de PRO BTP.
- PRO BTP ne communique pas les données personnelles qui lui sont confiées à des tiers non autorisés.
- PRO BTP laisse à ses adhérents la maîtrise de leurs données et l'utilisation qui en est faite.

